



Grève du 13 octobre : « Gabriel Attal s'entête à vouloir nous faire prendre des vessies pour des lanternes »

Publié par Benjamin Galle-Tessonau | Oct 9, 2023 | Primaire | 0

Les syndicats enseignants demandent une véritable revalorisation salariale et dénoncent le “discours trompeur du gouvernement.”



Les syndicats enseignants appellent à la grève et aux manifestations le vendredi 13 octobre 2023. Image : Getty

Une intersyndicale a lancé un appel à la grève et aux manifestations pour ce vendredi 13 octobre 2023 afin de revendiquer une hausse des salaires et du point d'indice dans la



fonction publique. Dans un communiqué, les syndicats enseignants dénoncent un « discours trompeur du gouvernement » et rappellent « l'urgence d'une augmentation générale des traitements et salaires. »

Pourtant, le ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal n'a cessé de rappeler depuis la rentrée « la revalorisation salariale mise en place. » Le ministère précisait d'ailleurs dans son annonce de l'ouverture des concours enseignants que cette hausse salariale représentait une augmentation moyenne de 11% entre avril 2022 et janvier 2024 pour l'ensemble des professeurs. « Les nouveaux enseignants titulaires débiteront à la rentrée 2023 avec un salaire net de 2 102 € par mois, comparé à 1 700 € en 2020. » « 98,2 % des personnels considèrent que l'engagement n'a pas été tenu »

Mais la FSU Snuiipp, syndicat majoritaire chez les professeurs des écoles, a dévoilé vendredi 6 octobre les résultats d'une consultation nationale des professeurs des écoles et des AESH. Cette consultation exceptionnelle avec 21 628 réponses enregistrées entre le 8 et le 22 septembre, vise à montrer ce que les enseignants pensent de leur situation salariale.

Et le résultat est sans appel. Selon le rapport communiqué par le syndicat, « 98,2 % des personnels considèrent que l'engagement d'une « revalorisation historique » n'a pas été tenu. »

Le syndicat enseignant Sud Éducation dénonce également cette « revalorisation. » Dans un communiqué publié le 30 septembre, il expliquait que « malgré la communication du ministre de l'Éducation nationale, les personnels ont pu constater sur leur fiche de paie que cette promesse n'était pas tenue. » Le syndicat explique avoir constaté que ce chiffre de 11% , résultait en réalité d'une « moyenne » établie à partir de « toutes les revalorisations du point d'indice et les primes distribuées depuis avril 2022 et jusqu'à janvier 2024, en agglomérant les mesures qui concernent toute la fonction publique et les mesures propres à l'Éducation nationale. »

« Les augmentations de salaires [...] ne constituent pas une vraie revalorisation »

Si le syndicat reconnaît que les salaires ont tout de même augmenté de 6,5% entre septembre 2022 et septembre 2023, l'indice des prix à la consommation a quant à lui grimpé de 5,7 %. Pour Sud Éducation, « le gain net de pouvoir d'achat est donc minime et les augmentations de salaires , dans le contexte de forte inflation que nous connaissons, ne constituent pas une vraie revalorisation car elles ne permettent pas aux personnels de mieux vivre ni de rattraper le décrochage salarial depuis 25 ans mais uniquement de pallier les effets récents de l'augmentation des prix. »

Mais ce n'est pas tout. Le syndicat enseignant reproche également au ministre de l'Éducation nationale de s'entêter « à vouloir nous faire prendre des vessies pour des lanternes. » Le syndicat explique que la « prime exceptionnelle » pour les personnels, annoncée en octobre, est en réalité la prime pouvoir d'achat distribuée à tous les fonctionnaires en fonction de leurs rémunérations et de leur quotité de service.

